

Madame Nathalie MALABRE
Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale
5 place des Faïenciers
76037 Rouen

Le Havre, le 26 juin 2026

Objet : Ecole maternelle Renaissance du Havre - rentrée scolaire 2026

Madame la Directrice Académique,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante de l'école maternelle Renaissance au Havre et solliciter un réexamen de la décision de fermeture d'une classe à compter de la prochaine rentrée scolaire, décision prise par votre prédécesseure.

Cette école, située en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), accueillait cette année scolaire 58 élèves répartis sur 4 classes. Or, les effectifs prévisionnels pour la rentrée prochaine s'élèvent déjà, au moins, à 65 élèves, alors même qu'il est prévu de ne maintenir que trois classes. Cette prévision apparaît d'ailleurs sous-estimée au regard des inscriptions supplémentaires qui interviennent régulièrement durant la période estivale dans ce quartier.

La fermeture envisagée conduirait à une organisation pédagogique particulièrement difficile. En effet, l'obligation réglementaire de limiter à 15 le nombre d'élèves par classe de grande section en REP+ imposerait la constitution de deux classes de grande section, laissant alors une seule classe regroupant à minima 31 élèves de petites et moyennes sections. Une telle configuration paraît incompatible avec les objectifs mêmes de l'éducation prioritaire renforcée et avec les besoins des très jeunes élèves concernés.

Cette inquiétude est renforcée par le fait que plusieurs enfants scolarisés dans cet établissement présentent des besoins éducatifs particuliers reconnus par la MDPH et nécessitent un accompagnement adapté ainsi qu'une attention accrue de la part des équipes pédagogiques.

Par ailleurs, cette suppression de classe aurait également pour conséquence une diminution de la décharge de direction dont bénéficie actuellement la directrice de l'école. Celle-ci serait alors contrainte d'exercer ses missions administratives et de pilotage sur son temps méridien ou après la classe, au détriment du bon fonctionnement de l'établissement.

L'hypothèse d'un réexamen de la situation en septembre ne saurait constituer une réponse satisfaisante. La directrice doit pouvoir préparer dès à présent l'organisation pédagogique de l'école, constituer les classes, anticiper les besoins d'accompagnement et assurer aux familles, comme aux personnels, une visibilité indispensable à une rentrée sereine.

Enfin, chacun connaît les spécificités du public accueilli dans cette école relevant de l'éducation prioritaire renforcée : des enfants parfois confrontés à de grandes difficultés sociales et/ ou éducatives, ainsi que des familles qui peuvent elles-mêmes rencontrer des situations complexes nécessitant un accompagnement renforcé de l'institution scolaire. Plus que jamais, les conditions d'encadrement doivent être à la hauteur de ces enjeux.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, je vous demande de bien vouloir reconsidérer la fermeture de cette classe et de permettre le maintien des 4 classes de l'école maternelle Renaissance pour la rentrée prochaine.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prie d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. P. LECOQ', with a large, stylized initial 'J' and 'P'.

Jean-Paul LECOQ